

# ELYOPUR IMPRESSION

Dernière mise à jour :  
05/08/2022



INT

EAU



CHROMATIC®

## Définition

Impression à base de résines alkydes et acryliques.

## Destination

- Intérieur : neuf/entretien.
- Murs et plafonds de tous fonds usuels du bâtiment normalement absorbants (à l'exclusion des métaux et des matériaux alcalins) avant peinture, ratissage ou enduit.

## Propriétés

- Polyvalence plâtre et dérivés, boiseries intérieures.
- Bon garnissant : masque les petits défauts du support.
- Très bonne opacité.
- Produit respectueux de l'environnement et de la santé du peintre et des occupants.

## Données Environnementales et Sanitaires

■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Valeur limite UE pour ce produit (cat A/g) : 30 g/L</li> <li>■ Ce produit contient au maximum 1 g/L de COV</li> <li>■ Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants éventuels</li> </ul>
■ Certification de Construction, Qualité et Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ ELYOPUR IMPRESSION est éligible aux certifications : LEED®, HQE™, BREEAM®</li> <li>■ Consulter la FDES sur : <a href="http://www.inies.com">www.inies.com</a> ou <a href="http://www.seigneurie.com">www.seigneurie.com</a></li> <li>■ Déclaration environnementale consultable sur : <a href="http://www.declaration.environnementale.gouv.fr">www.declaration.environnementale.gouv.fr</a></li> </ul>
■ Production	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001</li> </ul>
■ Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : <a href="http://www.quickfds.fr">www.quickfds.fr</a> ou <a href="http://www.seigneurie.com">www.seigneurie.com</a>

## Caractéristiques générales

### Aspect en pot

Fluide.

### Aspect du feuil sec

Mat velouté semi-tendu.

### Brillant spéculaire

≤ 12 % sous 85° d'angle.

### Teintes

En stock : blanc. En machine à teinter : teintes pastel du nuancier CHROMATIC®.

### Masse volumique

(en kg/dm<sup>3</sup>)

- 1,40 ± 0,05 (norme EUR PL 004).

### Extrait Sec

En poids (norme EUR PL 005) : 59 ± 2 %.

En volume (théorique) : 45 ± 2 %.

### Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Hors-poussière : 30 min.
- Sec : 6 h.
- Recouvrable : 24 h.

### Rendement

8 à 10 m<sup>2</sup>/L selon le support.

### Conditionnement

5 L - 15 L

### Conservation

24 mois dans son emballage d'origine, non entamé et fermé. Conserver à l'abri du gel et des fortes températures.

# ELYOPUR IMPRESSION

Dernière mise à jour :  
05/08/2022

## MISE EN ŒUVRE

### Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Plaques de plâtre à épiderme cartonné	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Révision des joints</li><li>■ Époussetage</li></ul>	1 couche d'ELYOPUR IMPRESSION	2 couches d'ELYOPUR ou ELYOPUR LAQUE
Anciens fonds non adhérents	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Grattage</li><li>■ Lessivage</li><li>■ Rinçage</li></ul>		

#### Précautions d'emploi :

- Conditions d'applications conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Température d'application du produit et du support supérieure à 8 °C et humidité relative inférieure à 70 %.

# ELYOPUR IMPRESSION

Dernière mise à jour :  
05/08/2022

## Application

### Matériel d'application

Brosse, rouleau polyamide texturé 12 mm,  
rouleau polyester tissé 13 mm, pistolet.

### Dilution

Prêt à l'emploi.

### Nettoyage du matériel

À l'eau ou aux solvants si le produit a  
séché.

## Caractéristiques réglementaires

### Classification

NF T 36-005 : Famille 1 - Classe 7b2 4a

### Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
- Pas de composés CMR Classes 1 et 2 (selon arrêté du 30/04/2009).

### Informations consommateurs

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.